



77e Assemblée mondiale et conférence internationale de l'OMEP

“Arts et Culture dans l'Éducation de la Petite Enfance:

Jeu, Expression, Participation”

Bologna, Italia: 14-18 juillet 2025

Et puis il y avait aussi un beau théâtre de marionnettes, de celles qu'on anime en mettant la main dedans [...] et soit le professeur les utilisait pour raconter une histoire, soit l'enfant pour se débarrasser de ses fantômes [...] en les faisant jouer, ne serait-ce que quelques instants, et en projetant sur eux tout ce qui les hante ou les conditionne [...]. Il suffit de les observer attentivement, dans ce jeu de libération, pour comprendre beaucoup de choses.

Maria Luisa Brasile, déléguée italienne en 1948 et fondatrice du Comité italien de l'OMEP

NOTE CONCEPTUELLE DE LA CONFÉRENCE

1- PRÉSENTATION

L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) reconnaissent la nature holistique du développement de l'enfant, qui comprend le développement cognitif, affectif, relationnel et social, ainsi que l'acquisition culturelle par le jeu, la découverte, l'expression et la libre participation.

La petite enfance est une période cruciale pour les êtres humains et le développement intégral dès le départ est un droit humain universel, inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), qui s'obtient par une éducation et des soins inclusifs, de qualité tout au long de la vie.

Cette éducation commence dès la petite enfance et fournit l'apprentissage de base, les expériences et les opportunités nécessaires pour garantir le plein potentiel des enfants en matière de croissance, de développement et de bien-être tout au long de la vie. Le développement humain consiste à faire progresser les capacités grâce à l'interaction avec l'environnement culturel et à des liens humains significatifs qui définissent les valeurs et les références.

À l'heure où des défis sans précédent et convergents se posent en matière de changement climatique, de maintien de la paix et d'avenir de nos sociétés, il est essentiel d'unir nos forces dans le domaine de la culture et de l'éducation. Dans un monde de plus en plus fragmenté, interconnecté et dynamique, le concept d'éducation de qualité s'est transformé pour englober un large éventail de connaissances, de compétences, de valeurs, d'attitudes et d'aptitudes. Cela est essentiel si nous voulons répondre, nous adapter et prospérer face à l'évolution des exigences sociales, économiques et technologiques, en exploitant tout le potentiel du progrès et en construisant un avenir plus juste, plus inclusif, plus pacifique et plus durable pour tous.

Dans un contexte d'inégalités croissantes, de conflits armés, de désinformation, d'incitation à la haine, de racisme, de xénophobie et d'autres formes de discrimination, il est crucial de garantir l'éducation culturelle et artistique comme un bien commun de l'humanité qui doit être accessible à tous. Il est essentiel de renforcer son rôle dans la promotion du respect de la diversité et de la collaboration intergénérationnelle au sein des politiques, des systèmes éducatifs et des sociétés en général, ainsi que de renforcer l'engagement collectif et l'investissement public durable.



En faisant l'expérience de la vie culturelle et artistique de leur famille, de leur communauté et de leur société, comme le prévoit l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant, les enfants découvrent et forgent leur propre sens de l'identité et, en participant aux expressions spirituelles, matérielles, intellectuelles et émotionnelles de leur culture et des arts traditionnels, ils contribuent au développement du patrimoine culturel et à la transformation de la société à laquelle ils appartiennent.

Dans le projet de révision 2023 de la recommandation des Nations unies sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, il a été rappelé que les attitudes fondamentales se forment dans les premières années de la vie. Par conséquent, une éducation et une protection de la petite enfance de qualité, par le biais du jeu et du récit, permettent aux enfants de prendre conscience de leurs droits, de s'exprimer, de s'affirmer librement et d'apprendre très tôt les devoirs et les responsabilités liés à la citoyenneté mondiale et au développement durable.

Dans son Observation générale n° 17 (2017), le Comité des droits de l'enfant des Nations unies souligne que la participation à la vie culturelle de la communauté est fondamentale pour la construction de la subjectivité et de la citoyenneté. Non seulement les enfants héritent et expérimentent la vie culturelle et artistique de leur famille, de leur communauté et de leur société, mais ils découvrent et forgent leur propre sens de l'identité et contribuent au développement et à la durabilité de la vie culturelle et des arts en reproduisant, transformant, créant et transmettant la culture par le jeu, le chant, la danse, les contes, l'animation de figures, le dessin et d'autres activités. L'activité ludique, l'expression, la participation et la créativité des enfants génèrent une culture de "l'enfance" qui doit être promue et protégée dans les familles, les communautés et les services éducatifs et scolaires.

Le Cadre de l'UNESCO pour l'éducation à la culture et aux arts de 2024 demande que cette éducation soit holistique, transformatrice et impactante, basée sur une vision humaniste fondée sur les droits de l'homme et sur une pédagogie de l'enfance qui permet, élargit et soutient les espaces participatifs et les communautés d'apprentissage, y compris par le biais de la culture et des arts utilisés comme outils pédagogiques.

2025 marque le 20e anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'UNESCO en 2005. La Convention stipule que la diversité des expressions culturelles, y compris les expressions traditionnelles, est un facteur important qui permet aux individus et aux peuples d'exprimer et de partager leurs idées et leurs valeurs avec d'autres et d'interagir de manière mutuellement bénéfique. Si la créativité est préservée et encouragée dès le départ, elle permet l'interculturalité en tant que rencontre générative d'expressions culturelles partagées, fondée sur le dialogue et le respect mutuel.

Depuis sa création en 1948, l'OMEP, organisation internationale non gouvernementale et à but non lucratif, se consacre au soutien et à la promotion du droit à l'éducation et à la protection de la petite enfance depuis plus de soixante-seize ans. Aujourd'hui, l'OMEP compte quatre-vingts comités nationaux répartis sur les cinq continents.

L'OMEP considère l'éducation de la petite enfance comme un droit et un outil permettant d'atteindre le plein développement, la citoyenneté, le bien-être et la dignité de tous les enfants. Elle a joué un rôle important dans le plaidoyer, la recherche et le développement pédagogique qui se reflète dans la définition d'initiatives internationales, régionales et nationales majeures dans le domaine de l'éducation préscolaire.



Nous réaffirmons donc notre engagement à protéger les droits des enfants et à poursuivre l'objectif d'une éducation et d'une protection de la petite enfance inclusives, équitables, de qualité et durables, conformément à l'objectif de développement durable 4.2, à la déclaration de Tachkent et aux engagements d'action de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation de la petite enfance qui s'est tenue en 2022.

2- L'ASSEMBLÉE MONDIALE ET LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'OMEP 2025

L'Assemblée mondiale et la Conférence internationale de l'OMEP sont devenues un mécanisme de communication et de plaidoyer essentiel pour promouvoir la coopération entre les membres, les partenaires et les parties prenantes travaillant dans le domaine de l'éducation de la petite enfance avec des objectifs similaires, pour promouvoir les droits de l'enfant dans l'éducation, pour diffuser les nouvelles connaissances issues de la recherche, et pour discuter et partager les idées et les questions pertinentes dans ce domaine.

Le comité national italien de l'OMEP aura l'honneur d'accueillir un événement important: la 77^e assemblée et conférence mondiale de l'OMEP, qui symbolise le dévouement constant de l'organisation à sa cause. L'Italie offre une richesse pédagogique fondée sur la pensée de personnalités exceptionnelles telles que Montessori, les sœurs Agazzi, Rodari, Malaguzzi et Lodi, entre autres, ainsi qu'une vie culturelle et artistique qui a nourri et enrichi le monde et la pédagogie de la petite enfance.

L'événement, qui aura pour thème "Arts et Culture dans l'Éducation de la petite enfance : Jeu, Expression, Participation", se tiendra du 14 au 18 juillet 2025 à Bologne. Il est organisé par OMEP Italie avec le soutien d'institutions nationales et locales, d'organisations nationales et internationales actives dans les domaines social, éducatif et culturel.

3. OBJECTIFS

Les objectifs spécifiques de l'Assemblée mondiale et de la Conférence de l'OMEP sont les suivants:

- rendre visible la centralité de la culture, du jeu et de la participation en tant que droits de l'homme et éléments constitutifs de l'éducation globale de la petite enfance, de l'apprentissage fondamental, de la pédagogie de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance;
- collaborer à la création d'une éducation préscolaire transformatrice, participative, interculturelle, démocratique, inclusive et diversifiée qui garantit la qualité et l'humanisme, promeut l'égalité des sexes, la justice, la solidarité, la pensée critique, la citoyenneté, la paix et la durabilité mondiale;
- partager, discuter et analyser la situation actuelle de l'éducation et de la prise en charge des enfants de la naissance à huit ans dans différentes régions du monde;
- partager et échanger des connaissances sur les principales caractéristiques des meilleures pratiques, des innovations et des résultats de la recherche pour changer les attitudes et les politiques des parties prenantes afin d'améliorer la qualité de l'éducation de la petite enfance;
- renforcer l'engagement en faveur du droit de tous les enfants à une éducation et une prise en charge précoces de qualité, qui constitue la base de l'apprentissage tout au long de la vie et est lié à d'autres droits de l'homme;
- parvenir à une compréhension mutuelle et à un accord sur les stratégies des États pour surmonter les obstacles et les défis de l'éducation préscolaire et défendre le droit de tous les enfants à des soins et à une éducation précoce de qualité;
- renforcer la détermination à atteindre l'objectif de développement durable 4.2 Agenda 2030.



4. PORTÉE DE LA CONFÉRENCE

Les thèmes et sous-thèmes préliminaires sont les suivants:

4.1 Jeu

Programme d'études; outils et techniques pédagogiques; cadres et recherches sur l'apprentissage préscolaire; méthodologies de travail avec les enfants; environnements d'apprentissage; pédagogie basée sur le jeu; professionnalisation du personnel éducatif; bonnes pratiques; recherche dans le domaine de la protection et de l'éducation de la petite enfance.

4.2 Expression

Éducation au patrimoine; cultures des enfants; arts dans l'éducation: contes, théâtre et arts du spectacle, chant et musique, arts visuels et activités graphiques et picturales; littérature pour enfants; apprentissage social et émotionnel; apprentissage des langues, bilinguisme et multilinguisme; créativité et innovation; patrimoine culturel et biens matériels et immatériels.

4.3 Participation

Les enfants en tant qu'acteurs; les droits de l'enfant; l'EPPE pour un avenir durable; l'éducation communautaire; l'enseignement et l'apprentissage inclusifs; la pédagogie différenciée; la pédagogie spécialisée; le développement de l'identité, la diversité et la force; l'éducation multiculturelle; la démocratie et la citoyenneté mondiale; le soutien parental; les services intégrés d'intervention dans la petite enfance; les études sociales, l'évaluation et l'appréciation; l'adultocentrisme et le patriarcalisme en question.

5. FORMAT DE LA CONFÉRENCE, PARTICIPANTS ET LANGUES DE TRAVAIL (sur place uniquement)

Assemblée: présentation spéciale, sessions plénières, sessions parallèles.

Environ deux cents participants sont attendus à l'Assemblée mondiale, dont le Comité exécutif de l'OMEP, les présidents et représentants des comités nationaux, les orateurs invités (de l'UNESCO, de l'UNICEF, etc.) et les observateurs.

Conférence: conférences, symposiums, sessions plénières, sessions parallèles, sessions de posters, ateliers, visites d'écoles, événements spéciaux (cérémonie de remise des prix de l'OMEP, soirée internationale).

Environ huit cents participants sont attendus à la conférence, dont des délégations des membres de l'OMEP, des agences gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance, des organisations nationales et internationales de la société civile, des praticiens, des universitaires, des professionnels de l'éducation préscolaire, des parents, etc.

Langues de travail: les trois langues officielles, l'anglais, le français et l'espagnol, seront utilisées pour toutes les sessions de l'Assemblée, y compris les discours d'ouverture et de clôture, ainsi que pour les sessions plénières et de clôture de la Conférence. L'anglais sera utilisé pour les sessions parallèles, les visites d'établissements d'enseignement, de formation et d'institutions culturelles, ainsi que pour les événements spéciaux.



6. PROGRAMME SOMMAIRE ET LIEUX DE RÉUNION*

6.1. ASSEMBLÉE MONDIALE

Participants à l'Assemblée mondiale: Comité exécutif de l'OMEP, présidents et représentants des comités nationaux, orateurs invités (de l'UNESCO, de l'UNICEF, etc.), et observateurs avec inscription préalable.

14-15 juillet 2025

Lieu: Savoia Hotel Regency

Assemblée mondiale: lundi 14 juillet 2025	
08:00-09:00	Inscription à l'Assemblée mondiale
09:00-09:30	Ouverture de la session, appel nominal, désignation des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour
09:30-10:00	Rapport annuel 2024
10:00-10:30	Procès-verbal de l'Assemblée mondiale 2024, rapport du trésorier, budget de l'OMEP mondial
10:30-10:00	Membres : nouveaux comités préparatoires
11:00-11:30	<i>Pause Café</i>
11:30-12:30	Rapport du plan stratégique par domaines/projets
12:30-13:30	Élections
13:30-15:00	<i>Pause Déjeuner</i>
15:00-17:00	Réunions régionales de l'OMEP
17:00-18:00	Déclaration mondiale
Assemblée mondiale: mardi 15 juillet 2025	
09:00-09:15	Ouverture de la présidence mondiale
09:15-10:00	Présentation spéciale de l'orateur
10:00-11:00	Discussions en sessions parallèles: développer le plan stratégique
11:00-11:30	<i>Pause Café</i>
11:30-12:15	Présentation spéciale de l'orateur
12:15-13:30	Déclaration mondiale: présentation et procédure de vote pour approbation
13:30-15:00	<i>Pause Déjeuner</i>
15:00-16:30	Plénière - Plan stratégique de l'OMEP: rapports des sessions parallèles et discussion
16:30-17:00	Réunions futures
17:00-17:20	Clôture de l'Assemblée mondiale



6.2. CONFÉRENCE INTERNATIONALE

La conférence internationale est ouverte au public sur inscription préalable.

16 juillet 2025 | Lieu: Théâtre Arena del Sole

Conférence internationale: mercredi 16 juillet 2025	
07:30-12:30	Visite d'écoles
12:30-14:00	<i>Pause Déjeuner</i>
12:00-15:00	Inscription à la conférence
15:00-16:30	Cérémonie d'ouverture de la conférence
16:30-18:30	Orateurs principaux
18:30	Réception de bienvenue

17-18 juillet 2025 | Lieu: Savoia Hotel Regency

Conférence internationale: jeudi 17 juillet 2025	
08:00-9:00	Inscription à la conférence
09:00-09:45	Orateurs principaux
9:45-11:15	Symposiums/ présentations individuelles/ ateliers
11:15-11:30	<i>Pause Café</i>
11:30-13:00	Symposiums/ présentations individuelles/ ateliers
11:30-13:00	Présentation de posters
13:00-14:00	<i>Pause Déjeuner</i>
14:00-15:30	Symposiums/ présentations individuelles/ ateliers
15:30-15:45	<i>Pause Café</i>
15:45-17:15	Symposiums/ présentations individuelles/ ateliers
17:15-18:00	Projet EDD de l'OMEP - Lauréats du prix mondial et du prix étudiant Prix du jeune chercheur de l'OMEP
19:30	Soirée internationale/Dîner de gala
Conférence internationale: vendredi 18 juillet 2025	
08:00-09:00	INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE
09:00-09:45	Orateurs principaux
09:45-11:15	Symposiums/présentations individuelles/ateliers
11:15-11:30	<i>Pause Café</i>
11:30-13:00	Symposiums/présentations individuelles/ateliers
11:30-13:00	Présentation de posters
13:00-14:00	<i>Pause Déjeuner</i>
14:00-15:30	Symposiums/présentations individuelles/ateliers
15:30-15:45	<i>Pause Café</i>
15:45-16:15	Présentation de la déclaration mondiale
16:15 -17:00	Clôture de la conférence

* Le programme des activités peut être modifié par les organisateurs.